

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 55 (1975)  
**Heft:** 2

**Vorwort:** Les problèmes d'approvisionnement en matières premières  
**Autor:** D'Ornano, Michel

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les problèmes d'approvisionnement en matières premières



Pour les pays industrialisés comme la France et plus généralement les pays de l'Europe occidentale, une politique d'approvisionnement est une nécessité fondamentale pour le développement de leur économie et même tout simplement pour leur sécurité. En effet, la France est fortement dépendante des importations pour son approvisionnement en matières premières industrielles : par exemple, cette dépendance dépasse 50 % pour le secteur des matières minérales prises globalement, et encore faut-il noter que la majeure partie des ressources nationales provient du recyclage des matériaux.

Ces problèmes d'approvisionnement avaient de tout temps une dimension économique considérable, mais leur importance est apparue plus clairement à tous à la lumière des événements mondiaux de ces dernières années : je ne pense pas seulement au pétrole, car beaucoup d'autres matières premières ont connu des tensions et des hausses de prix très importantes en 1973-1974. De plus, les problèmes de matières premières ont pris une dimension politique nouvelle, dans le cadre du regroupement des pays du tiers monde derrière les objectifs de développement et d'indépendance économique.

Cependant, la répartition de la production et des échanges des principales matières premières montre que la ligne de partage des intérêts ne sépare pas deux blocs homogènes, car les principaux pays producteurs de matières premières ne sont pas, et de loin, des pays en voie de développement. D'autre part, il n'y a pas un modèle universel du marché des matières premières, sur lequel pourrait s'exercer la réflexion des économistes pour dégager des règles de portée générale : chaque marché a ses caractéristiques propres, dues à la structure de la production et du commerce, aux habitudes, et aux modes spécifiques de circulation des produits.

Je ne tirerai de ces constatations qu'une seule conclusion : il n'y a pas intrinsèquement opposition, mais de fait il existe une communauté d'intérêts entre tous les pays, quel que soit leur degré de développement, pour surmonter les difficultés relatives au fonctionnement de ces marchés. Notre tâche est d'arriver à une gestion optimale des ressources de notre planète, et par là d'assurer un équilibre mondial raisonnable pour tous.

Pour conclure, je rappellerai que le gouvernement français, tirant les conclusions de l'expérience récente, a décidé en janvier 1975 de prendre une série de mesures constituant une politique globale d'approvisionnement pour les matières minérales, qui permette à la fois d'assurer les positions de notre pays et d'apporter notre contribution au développement économique du monde. En effet, au delà des mesures nationales (mise en valeur des ressources naturelles françaises, récupération et recyclage, économies de matières premières, stocks de sécurité de l'État), nous avons décidé également de renouveler et de renforcer certaines modalités de notre coopération avec les pays producteurs du tiers monde, qui tiennent compte de la stratégie de développement de ces pays. Et nous continuons à préconiser, dans les enceintes internationales appropriées, des solutions pragmatiques pour l'organisation des marchés de matières premières, en vue d'éviter les fluctuations de cours excessives et d'assurer aux pays en voie de développement des ressources stables et équitables. Dans ce sens, un climat de concertation et un véritable dialogue international me paraissent plus nécessaires que jamais.

Em. L. Blum

Un principe public

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les dispositions contractuelles portent droit à l'approvisionnement